



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-9117>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-9117**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Var Aménagement Développement au nom et pour le compte du CD83

Forme juridique de l'acheteur : Organisation qui passe un marché subventionné par un pouvoir adjudicateur

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Plan de rénovation de 23 collèges du Département du Var Travaux de rénovation énergétique du Collège Emile THOMAS à Draguignan

Description : Travaux de rénovation énergétique du Collège Emile THOMAS à Draguignan

Identifiant de la procédure : 7825b32b-a6ad-40c8-9d12-2df4e73811c2

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : DRAGUIGNAN

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Quartier les Collettes

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 6,069,071 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 03 Menuiseries - Fermetures

Description : Menuiseries - Fermetures

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : QUARTIER LES COLETTES

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux en site partiellement occupé (note/30).

Description : Dans le mémoire technique, le candidat décrit sa méthodologie d'intervention dans le cadre d'un établissement partiellement occupé. Il détaille notamment les moyens d'identification de ses personnels ainsi que les moyens mis en place pour assurer la sécurité du chantier vis-à-vis des utilisateurs du collège. Pour chaque candidat, cet examen se traduit par l'attribution d'une note technique comprise entre 0 et 30 découlant de l'analyse du mémoire technique. Chaque offre sera notée, et l'offre ayant obtenu la meilleure note sera créditée du maximum de points, soit 30 points. Le nombre de points attribué aux autres offres sera évalué proportionnellement à l'écart de 4/32 note avec cette offre en appliquant la formule suivante : Nombre de points = $30 \times (N_i / N_{max})$, Dans laquelle : N_i est égal à la note technique de l'offre analysée, N_{max} est égal à la note de l'offre la mieux notée.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Moyens humains et matériels dédiés à l'opération (note /20).

Description : Dans le mémoire technique, le candidat décrit tous les moyens humains et matériels dédiés à l'opération, mis en oeuvre dans le cadre du marché. Pour chaque candidat, cet examen se traduit par l'attribution d'une note technique comprise entre 0 et 20 découlant de l'analyse du mémoire technique. Chaque offre sera notée, et l'offre ayant obtenu la meilleure note sera créditée du maximum de points, soit 20 points. Le nombre de points attribué aux autres offres sera évalué proportionnellement à l'écart de note avec cette offre en appliquant la formule suivante : Nombre de points = $20 \times (N_i / N_{max})$, Dans laquelle : N_i est égal à la note technique de l'offre analysée, N_{max} est égal à la note de l'offre la mieux notée

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable (note/10).

Description : Dans le mémoire technique, le candidat décrit sa démarche en matière de développement durable notamment en ce qui concerne les obligations de recyclage et de gestion des déchets du chantier, ainsi que l'utilisation de matériaux économes en énergie ou bio sourcés. Pour chaque candidat, cet examen se traduit par l'attribution d'une note technique comprise entre 0 et 10 découlant de l'analyse du mémoire technique. Chaque offre sera notée, et l'offre ayant obtenu la meilleure note sera créditée du maximum de points, soit 10 points. Le nombre de points attribué aux autres offres sera évalué proportionnellement à l'écart de note avec cette offre en appliquant la formule suivante : Nombre de points = $10 \times (N_i / N_{max})$, Dans laquelle : N_i est égal à la note technique de l'offre analysée, N_{max} est égal à la note de l'offre la mieux notée.

Critère :

Type : Prix

Nom : Le critère Prix des prestations (sur 40 points)

Description : sera apprécié sur la base du prix global et forfaitaire, au regard de la formule suivante : Note de l'offre = $40 \times \text{Montant de l'offre la moins disante} / \text{Montant de l'offre analysée}$ Base de notation : correspond à la note maximale pouvant être obtenue Montant de l'offre analysée : correspond au prix de l'offre à évaluer Montant de l'offre moinsdisante : correspond au prix de l'offre la moins chère (offres anormalement basses exclues)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux en site partiellement occupé (note/30). Moyens humains et matériels dédiés à l'opération (note /20). Développement durable (note/10). Le critère Prix des prestations (sur 40 points)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Informations relatives aux délais de recours : -Référé précontractuel (Code de Justice Administrative, art. L. 551-1 et s et art. R. 551-1et s). Le juge du référé précontractuel peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. - Référé contractuel (Code de Justice Administrative, art. L. 551-13 et s.). Le référé contractuel peut être exercé dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE) ou 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, issu de la jurisprudence « Tarn-et-Garonne » (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. - Recours gracieux devant l'auteur de l'acte dans un délai de deux mois à compter de la réception du courrier de rejet.

Organisation qui exécute le paiement : Var Aménagement Développement au nom et pour le compte du CD83

Organisation qui signe le marché : Var Aménagement Développement au nom et pour le compte du CD83

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 05 Façades

Description : Façades

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45443000 Travaux de façade

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45321000 Travaux d'isolation thermique

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : QUARTIER LES COLETTES

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux en site partiellement occupé (note/30).

Description : Dans le mémoire technique, le candidat décrit sa méthodologie d'intervention dans le cadre d'un établissement partiellement occupé. Il détaille

notamment les moyens d'identification de ses personnels ainsi que les moyens mis en place pour assurer la sécurité du chantier vis-à-vis des utilisateurs du collège. Pour chaque candidat, cet examen se traduit par l'attribution d'une note technique comprise entre 0 et 30 découlant de l'analyse du mémoire technique. Chaque offre sera notée, et l'offre ayant obtenu la meilleure note sera créditée du maximum de points, soit 30 points. Le nombre de points attribué aux autres offres sera évalué proportionnellement à l'écart de 4/32 note avec cette offre en appliquant la formule suivante : Nombre de points = $30 \times (N_i / N_{max})$, Dans laquelle : N_i est égal à la note technique de l'offre analysée, N_{max} est égal à la note de l'offre la mieux notée.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Moyens humains et matériels dédiés à l'opération (note /20).

Description : Dans le mémoire technique, le candidat décrit tous les moyens humains et matériels dédiés à l'opération, mis en oeuvre dans le cadre du marché. Pour chaque candidat, cet examen se traduit par l'attribution d'une note technique comprise entre 0 et 20 découlant de l'analyse du mémoire technique. Chaque offre sera notée, et l'offre ayant obtenu la meilleure note sera créditée du maximum de points, soit 20 points. Le nombre de points attribué aux autres offres sera évalué proportionnellement à l'écart de note avec cette offre en appliquant la formule suivante : Nombre de points = $20 \times (N_i / N_{max})$, Dans laquelle : N_i est égal à la note technique de l'offre analysée, N_{max} est égal à la note de l'offre la mieux notée

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable (note/10).

Description : Dans le mémoire technique, le candidat décrit sa démarche en matière de développement durable notamment en ce qui concerne les obligations de recyclage et de gestion des déchets du chantier, ainsi que l'utilisation de matériaux économes en énergie ou bio sourcées. Pour chaque candidat, cet examen se traduit par l'attribution d'une note technique comprise entre 0 et 10 découlant de l'analyse du mémoire technique. Chaque offre sera notée, et l'offre ayant obtenu la meilleure note sera créditée du maximum de points, soit 10 points. Le nombre de points attribué aux autres offres sera évalué proportionnellement à l'écart de note avec cette offre en appliquant la formule suivante : Nombre de points = $10 \times (N_i / N_{max})$, Dans laquelle : N_i est égal à la note technique de l'offre analysée, N_{max} est égal à la note de l'offre la mieux notée.

Critère :

Type : Prix

Nom : Le critère Prix des prestations (sur 40 points)

Description : sera apprécié sur la base du prix global et forfaitaire, au regard de la formule suivante : Note de l'offre = $40 \times \text{Montant de l'offre la moins disante} / \text{Montant de l'offre analysée}$ Base de notation : correspond à la note maximale pouvant être obtenue Montant de l'offre analysée : correspond au prix de l'offre à

évaluer Montant de l'offre moins-disante : correspond au prix de l'offre la moins chère (offres anormalement basses exclues)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux en site partiellement occupé (note/30). Moyens humains et matériels dédiés à l'opération (note /20). Développement durable (note/10). Le critère Prix des prestations (sur 40 points)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Informations relatives aux délais de recours : -Référé précontractuel (Code de Justice Administrative, art. L. 551-1 et s et art. R. 551-1et s). Le juge du référé précontractuel peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. - Référé contractuel (Code de Justice Administrative, art. L. 551-13 et s.). Le référé contractuel peut être exercé dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE) ou 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, issu de la jurisprudence « Tarn-et-Garonne » (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. - Recours gracieux devant l'auteur de l'acte dans un délai de deux mois à compter de la réception du courrier de rejet.

Organisation qui exécute le paiement : Var Aménagement Développement au nom et pour le compte du CD83

Organisation qui signe le marché : Var Aménagement Développement au nom et pour le compte du CD83

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Lot 06 Démolition – Terrassements – VRD – Gros-oeuvre

Description : Démolition – Terrassements – VRD – Gros-oeuvre

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45110000 Travaux de démolition de bâtiments et travaux de terrassement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112500 Travaux de terrassement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45223220 Travaux de gros oeuvre

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : QUARTIER LES COLETTES

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux en site partiellement occupé (note/30).

Description : Dans le mémoire technique, le candidat décrit sa méthodologie d'intervention dans le cadre d'un établissement partiellement occupé. Il détaille notamment les moyens d'identification de ses personnels ainsi que les moyens mis en place pour assurer la sécurité du chantier vis-à-vis des utilisateurs du collège. Pour chaque candidat, cet examen se traduit par l'attribution d'une note technique comprise entre 0 et 30 découlant de l'analyse du mémoire technique. Chaque offre sera notée, et l'offre ayant obtenu la meilleure note sera créditée du maximum de points, soit 30 points. Le nombre de points attribué aux autres offres sera évalué proportionnellement à l'écart de 4/32 note avec cette offre en appliquant la formule suivante : Nombre de points = $30 \times (N_i / N_{max})$, Dans laquelle : N_i est égal à la note technique de l'offre analysée, N_{max} est égal à la note de l'offre la mieux notée.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Moyens humains et matériels dédiés à l'opération (note /20).

Description : Dans le mémoire technique, le candidat décrit tous les moyens humains et matériels dédiés à l'opération, mis en oeuvre dans le cadre du marché. Pour chaque candidat, cet examen se traduit par l'attribution d'une note technique comprise entre 0 et 20 découlant de l'analyse du mémoire technique. Chaque offre sera notée, et l'offre ayant obtenu la meilleure note sera créditée du maximum de points, soit 20 points. Le nombre de points attribué aux autres offres sera évalué proportionnellement à l'écart de note avec cette offre en appliquant la formule suivante : Nombre de points = $20 \times (N_i / N_{max})$, Dans laquelle : N_i est égal à la note technique de l'offre analysée, N_{max} est égal à la note de l'offre la mieux notée

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable (note/10).

Description : Dans le mémoire technique, le candidat décrit sa démarche en matière de développement durable notamment en ce qui concerne les obligations de recyclage et de gestion des déchets du chantier, ainsi que l'utilisation de matériaux économes en énergie ou bio sourcés. Pour chaque

candidat, cet examen se traduit par l'attribution d'une note technique comprise entre 0 et 10 découlant de l'analyse du mémoire technique. Chaque offre sera notée, et l'offre ayant obtenu la meilleure note sera créditée du maximum de points, soit 10 points. Le nombre de points attribué aux autres offres sera évalué proportionnellement à l'écart de note avec cette offre en appliquant la formule suivante : Nombre de points = 10 x (Ni / Nmax), Dans laquelle : Ni est égal à la note technique de l'offre analysée, Nmax est égal à la note de l'offre la mieux notée.

Critère :

Type : Prix

Nom : Le critère Prix des prestations (sur 40 points)

Description : sera apprécié sur la base du prix global et forfaitaire, au regard de la formule suivante : Note de l'offre = 40 x Montant de l'offre la moins disante / Montant de l'offre analysée Base de notation : correspond à la note maximale pouvant être obtenue Montant de l'offre analysée : correspond au prix de l'offre à évaluer Montant de l'offre moinsdisante : correspond au prix de l'offre la moins chère (offres anormalement basses exclues)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux en site partiellement occupé (note/30). Moyens humains et matériels dédiés à l'opération (note /20). Développement durable (note/10). Le critère Prix des prestations (sur 40 points)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Informations relatives aux délais de recours : -Référé précontractuel (Code de Justice Administrative, art. L. 551-1 et s et art. R. 551-1et s). Le juge du référé précontractuel peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. - -Référé contractuel (Code de Justice Administrative, art. L. 551-13 et s.). Le référé contractuel peut être exercé dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE) ou 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - -Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, issu de la jurisprudence « Tarn-et-Garonne » (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. - Recours gracieux devant l'auteur de l'acte dans un délai de deux mois à compter de la réception du courrier de rejet.

Organisation qui exécute le paiement : Var Aménagement Développement au nom et pour le compte du CD83

Organisation qui signe le marché : Var Aménagement Développement au nom et pour le compte du CD83

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Lot 07 Doublage – Cloisons – Faux-plafonds – Revêtements de sols – Peinture - Nettoyage

Description : Doublage – Cloisons – Faux-plafonds – Revêtements de sols – Peinture - Nettoyage

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45442100 Travaux de peinture

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45432130 Travaux de revêtements de sols

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45410000 Travaux de plâtrerie

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : QUARTIER LES COLETTES

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux en site partiellement occupé (note/30).

Description : Dans le mémoire technique, le candidat décrit sa méthodologie d'intervention dans le cadre d'un établissement partiellement occupé. Il détaille notamment les moyens d'identification de ses personnels ainsi que les moyens mis en place pour assurer la sécurité du chantier vis-à-vis des utilisateurs du collège. Pour chaque candidat, cet examen se traduit par l'attribution d'une note technique comprise entre 0 et 30 découlant de l'analyse du mémoire technique. Chaque offre sera notée, et l'offre ayant obtenu la meilleure note sera créditée du maximum de points, soit 30 points. Le nombre de points attribué aux autres offres sera évalué proportionnellement à l'écart de 4/32 note avec cette offre en appliquant la formule suivante : Nombre de points = $30 \times (N_i / N_{max})$, Dans laquelle : N_i est égal à la note technique de l'offre analysée, N_{max} est égal à la note de l'offre la mieux notée.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Moyens humains et matériels dédiés à l'opération (note /20).

Description : Dans le mémoire technique, le candidat décrit tous les moyens humains et matériels dédiés à l'opération, mis en oeuvre dans le cadre du marché. Pour chaque candidat, cet examen se traduit par l'attribution d'une note technique comprise entre 0 et 20 découlant de l'analyse du mémoire technique. Chaque offre sera notée, et l'offre ayant obtenu la meilleure note sera créditée du maximum de points, soit 20 points. Le nombre de points attribué aux autres offres sera évalué proportionnellement à l'écart de note avec cette offre en appliquant la formule suivante : $\text{Nombre de points} = 20 \times (N_i / N_{\text{max}})$, Dans laquelle : N_i est égal à la note technique de l'offre analysée, N_{max} est égal à la note de l'offre la mieux notée

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable (note/10).

Description : Dans le mémoire technique, le candidat décrit sa démarche en matière de développement durable notamment en ce qui concerne les obligations de recyclage et de gestion des déchets du chantier, ainsi que l'utilisation de matériaux économes en énergie ou bio sourcés. Pour chaque candidat, cet examen se traduit par l'attribution d'une note technique comprise entre 0 et 10 découlant de l'analyse du mémoire technique. Chaque offre sera notée, et l'offre ayant obtenu la meilleure note sera créditée du maximum de points, soit 10 points. Le nombre de points attribué aux autres offres sera évalué proportionnellement à l'écart de note avec cette offre en appliquant la formule suivante : $\text{Nombre de points} = 10 \times (N_i / N_{\text{max}})$, Dans laquelle : N_i est égal à la note technique de l'offre analysée, N_{max} est égal à la note de l'offre la mieux notée.

Critère :

Type : Prix

Nom : Le critère Prix des prestations (sur 40 points)

Description : sera apprécié sur la base du prix global et forfaitaire, au regard de la formule suivante : $\text{Note de l'offre} = 40 \times \frac{\text{Montant de l'offre la moins disante}}{\text{Montant de l'offre analysée}}$ Base de notation : correspond à la note maximale pouvant être obtenue Montant de l'offre analysée : correspond au prix de l'offre à évaluer Montant de l'offre moinsdisante : correspond au prix de l'offre la moins chère (offres anormalement basses exclues)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux en site partiellement occupé (note/30). Moyens humains et matériels dédiés à l'opération (note /20). Développement durable (note/10). Le critère Prix des prestations (sur 40 points)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Informations relatives aux délais de recours : -Référé précontractuel (Code de Justice Administrative, art. L. 551-1 et s et art. R. 551-1et s). Le juge du référé précontractuel peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. - Référé contractuel (Code de Justice Administrative, art. L. 551-13 et s.). Le référé contractuel peut être exercé dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE) ou 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, issu de la jurisprudence « Tarn-et-Garonne » (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. - Recours gracieux devant l'auteur de l'acte dans un délai de deux mois à compter de la réception du courrier de rejet.

Organisation qui exécute le paiement : Var Aménagement Développement au nom et pour le compte du CD83

Organisation qui signe le marché : Var Aménagement Développement au nom et pour le compte du CD83

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Lot 08 Electricité CFO-CFA

Description : Electricité CFO-CFA

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45311200 Travaux d'installations électriques

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : QUARTIER LES COLETTES

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux en site partiellement occupé (note/30).

Description : Dans le mémoire technique, le candidat décrit sa méthodologie d'intervention dans le cadre d'un établissement partiellement occupé. Il détaille notamment les moyens d'identification de ses personnels ainsi que les moyens mis en place pour assurer la sécurité du chantier vis-à-vis des utilisateurs du

collège. Pour chaque candidat, cet examen se traduit par l'attribution d'une note technique comprise entre 0 et 30 découlant de l'analyse du mémoire technique. Chaque offre sera notée, et l'offre ayant obtenu la meilleure note sera créditée du maximum de points, soit 30 points. Le nombre de points attribué aux autres offres sera évalué proportionnellement à l'écart de 4/32 note avec cette offre en appliquant la formule suivante : Nombre de points = $30 \times (N_i / N_{max})$, Dans laquelle : N_i est égal à la note technique de l'offre analysée, N_{max} est égal à la note de l'offre la mieux notée.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Moyens humains et matériels dédiés à l'opération (note /20).

Description : Dans le mémoire technique, le candidat décrit tous les moyens humains et matériels dédiés à l'opération, mis en oeuvre dans le cadre du marché. Pour chaque candidat, cet examen se traduit par l'attribution d'une note technique comprise entre 0 et 20 découlant de l'analyse du mémoire technique. Chaque offre sera notée, et l'offre ayant obtenu la meilleure note sera créditée du maximum de points, soit 20 points. Le nombre de points attribué aux autres offres sera évalué proportionnellement à l'écart de note avec cette offre en appliquant la formule suivante : Nombre de points = $20 \times (N_i / N_{max})$, Dans laquelle : N_i est égal à la note technique de l'offre analysée, N_{max} est égal à la note de l'offre la mieux notée

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable (note/10).

Description : Dans le mémoire technique, le candidat décrit sa démarche en matière de développement durable notamment en ce qui concerne les obligations de recyclage et de gestion des déchets du chantier, ainsi que l'utilisation de matériaux économes en énergie ou bio sourcés. Pour chaque candidat, cet examen se traduit par l'attribution d'une note technique comprise entre 0 et 10 découlant de l'analyse du mémoire technique. Chaque offre sera notée, et l'offre ayant obtenu la meilleure note sera créditée du maximum de points, soit 10 points. Le nombre de points attribué aux autres offres sera évalué proportionnellement à l'écart de note avec cette offre en appliquant la formule suivante : Nombre de points = $10 \times (N_i / N_{max})$, Dans laquelle : N_i est égal à la note technique de l'offre analysée, N_{max} est égal à la note de l'offre la mieux notée.

Critère :

Type : Prix

Nom : Le critère Prix des prestations (sur 40 points)

Description : sera apprécié sur la base du prix global et forfaitaire, au regard de la formule suivante : Note de l'offre = $40 \times \text{Montant de l'offre la moins disante} / \text{Montant de l'offre analysée}$ Base de notation : correspond à la note maximale pouvant être obtenue Montant de l'offre analysée : correspond au prix de l'offre à évaluer Montant de l'offre moinsdisante : correspond au prix de l'offre la moins chère (offres anormalement basses exclues)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux en site partiellement occupé (note/30). Moyens humains et matériels dédiés à l'opération (note /20). Développement durable (note/10). Le critère Prix des prestations (sur 40 points)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Informations relatives aux délais de recours : -Référé précontractuel (Code de Justice Administrative, art. L. 551-1 et s et art. R. 551-1et s). Le juge du référé précontractuel peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. - -Référé contractuel (Code de Justice Administrative, art. L. 551-13 et s.). Le référé contractuel peut être exercé dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE) ou 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - -Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, issu de la jurisprudence « Tarn-et-Garonne » (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. - Recours gracieux devant l'auteur de l'acte dans un délai de deux mois à compter de la réception du courrier de rejet.

Organisation qui exécute le paiement : Var Aménagement Développement au nom et pour le compte du CD83

Organisation qui signe le marché : Var Aménagement Développement au nom et pour le compte du CD83

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Lot 09 Plomberie - CVC

Description : Plomberie - CVC

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45330000 Travaux de plomberie

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : QUARTIER LES COLETTES

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux en site partiellement occupé (note/30).

Description : Dans le mémoire technique, le candidat décrit sa méthodologie d'intervention dans le cadre d'un établissement partiellement occupé. Il détaille notamment les moyens d'identification de ses personnels ainsi que les moyens mis en place pour assurer la sécurité du chantier vis-à-vis des utilisateurs du collège. Pour chaque candidat, cet examen se traduit par l'attribution d'une note technique comprise entre 0 et 30 découlant de l'analyse du mémoire technique. Chaque offre sera notée, et l'offre ayant obtenu la meilleure note sera créditée du maximum de points, soit 30 points. Le nombre de points attribué aux autres offres sera évalué proportionnellement à l'écart de 4/32 note avec cette offre en appliquant la formule suivante : $\text{Nombre de points} = 30 \times (N_i / N_{\text{max}})$, Dans laquelle : N_i est égal à la note technique de l'offre analysée, N_{max} est égal à la note de l'offre la mieux notée.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Moyens humains et matériels dédiés à l'opération (note /20).

Description : Dans le mémoire technique, le candidat décrit tous les moyens humains et matériels dédiés à l'opération, mis en oeuvre dans le cadre du marché. Pour chaque candidat, cet examen se traduit par l'attribution d'une note technique comprise entre 0 et 20 découlant de l'analyse du mémoire technique. Chaque offre sera notée, et l'offre ayant obtenu la meilleure note sera créditée du maximum de points, soit 20 points. Le nombre de points attribué aux autres offres sera évalué proportionnellement à l'écart de note avec cette offre en appliquant la formule suivante : $\text{Nombre de points} = 20 \times (N_i / N_{\text{max}})$, Dans laquelle : N_i est égal à la note technique de l'offre analysée, N_{max} est égal à la note de l'offre la mieux notée

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable (note/10).

Description : Dans le mémoire technique, le candidat décrit sa démarche en matière de développement durable notamment en ce qui concerne les obligations de recyclage et de gestion des déchets du chantier, ainsi que l'utilisation de matériaux économes en énergie ou bio sourcées. Pour chaque candidat, cet examen se traduit par l'attribution d'une note technique comprise entre 0 et 10 découlant de l'analyse du mémoire technique. Chaque offre sera notée, et l'offre ayant obtenu la meilleure note sera créditée du maximum de points, soit 10 points. Le nombre de points attribué aux autres offres sera évalué proportionnellement à l'écart de note avec cette offre en appliquant la formule

suivante : Nombre de points = 10 x (Ni / Nmax), Dans laquelle : Ni est égal à la note technique de l'offre analysée, Nmax est égal à la note de l'offre la mieux notée.

Critère :

Type : Prix

Nom : Le critère Prix des prestations (sur 40 points)

Description : sera apprécié sur la base du prix global et forfaitaire, au regard de la formule suivante : Note de l'offre = 40 x Montant de l'offre la moins disante / Montant de l'offre analysée Base de notation : correspond à la note maximale pouvant être obtenue Montant de l'offre analysée : correspond au prix de l'offre à évaluer Montant de l'offre moinsdisante : correspond au prix de l'offre la moins chère (offres anormalement basses exclues)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux en site partiellement occupé (note/30). Moyens humains et matériels dédiés à l'opération (note /20). Développement durable (note/10). Le critère Prix des prestations (sur 40 points)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Informations relatives aux délais de recours : -Référé précontractuel (Code de Justice Administrative, art. L. 551-1 et s et art. R. 551-1et s). Le juge du référé précontractuel peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. - -Référé contractuel (Code de Justice Administrative, art. L. 551-13 et s.). Le référé contractuel peut être exercé dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE) ou 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - -Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, issu de la jurisprudence « Tarn-et-Garonne » (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. - Recours gracieux devant l'auteur de l'acte dans un délai de deux mois à compter de la réception du courrier de rejet.

Organisation qui exécute le paiement : Var Aménagement Développement au nom et pour le compte du CD83

Organisation qui signe le marché : Var Aménagement Développement au nom et pour le compte du CD83

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : Lot 11 Menuiseries intérieures

Description : Menuiseries intérieures

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421150 Travaux d'installation de menuiseries non métalliques

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : QUARTIER LES COLETTES

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux en site partiellement occupé (note/30).

Description : Dans le mémoire technique, le candidat décrit sa méthodologie d'intervention dans le cadre d'un établissement partiellement occupé. Il détaille notamment les moyens d'identification de ses personnels ainsi que les moyens mis en place pour assurer la sécurité du chantier vis-à-vis des utilisateurs du collège. Pour chaque candidat, cet examen se traduit par l'attribution d'une note technique comprise entre 0 et 30 découlant de l'analyse du mémoire technique. Chaque offre sera notée, et l'offre ayant obtenu la meilleure note sera créditée du maximum de points, soit 30 points. Le nombre de points attribué aux autres offres sera évalué proportionnellement à l'écart de 4/32 note avec cette offre en appliquant la formule suivante : Nombre de points = $30 \times (N_i / N_{max})$, Dans laquelle : N_i est égal à la note technique de l'offre analysée, N_{max} est égal à la note de l'offre la mieux notée.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Moyens humains et matériels dédiés à l'opération (note /20).

Description : Dans le mémoire technique, le candidat décrit tous les moyens humains et matériels dédiés à l'opération, mis en oeuvre dans le cadre du marché. Pour chaque candidat, cet examen se traduit par l'attribution d'une note technique comprise entre 0 et 20 découlant de l'analyse du mémoire technique. Chaque offre sera notée, et l'offre ayant obtenu la meilleure note sera créditée du maximum de points, soit 20 points. Le nombre de points attribué aux autres offres sera évalué proportionnellement à l'écart de note avec cette offre en appliquant la formule suivante : Nombre de points = $20 \times (N_i / N_{max})$, Dans laquelle : N_i est égal à la note technique de l'offre analysée, N_{max} est égal à la note de l'offre la mieux notée

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable (note/10).

Description : Dans le mémoire technique, le candidat décrit sa démarche en matière de développement durable notamment en ce qui concerne les obligations de recyclage et de gestion des déchets du chantier, ainsi que l'utilisation de matériaux économes en énergie ou bio sourcés. Pour chaque candidat, cet examen se traduit par l'attribution d'une note technique comprise entre 0 et 10 découlant de l'analyse du mémoire technique. Chaque offre sera notée, et l'offre ayant obtenu la meilleure note sera créditée du maximum de points, soit 10 points. Le nombre de points attribué aux autres offres sera évalué proportionnellement à l'écart de note avec cette offre en appliquant la formule suivante : Nombre de points = 10 x (Ni / Nmax), Dans laquelle : Ni est égal à la note technique de l'offre analysée, Nmax est égal à la note de l'offre la mieux notée.

Critère :

Type : Prix

Nom : Le critère Prix des prestations (sur 40 points)

Description : sera apprécié sur la base du prix global et forfaitaire, au regard de la formule suivante : Note de l'offre = 40 x Montant de l'offre la moins disante / Montant de l'offre analysée Base de notation : correspond à la note maximale pouvant être obtenue Montant de l'offre analysée : correspond au prix de l'offre à évaluer Montant de l'offre moinsdisante : correspond au prix de l'offre la moins chère (offres anormalement basses exclues)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux en site partiellement occupé (note/30). Moyens humains et matériels dédiés à l'opération (note /20). Développement durable (note/10). Le critère Prix des prestations (sur 40 points)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Informations relatives aux délais de recours : -Référé précontractuel (Code de Justice Administrative, art. L. 551-1 et s et art. R. 551-1et s). Le juge du référé précontractuel peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. - Référé contractuel (Code de Justice Administrative, art. L. 551-13 et s.). Le référé contractuel peut être exercé dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE) ou 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification

de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - -Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, issu de la jurisprudence « Tarn-et-Garonne » (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. - Recours gracieux devant l'auteur de l'acte dans un délai de deux mois à compter de la réception du courrier de rejet.

Organisation qui exécute le paiement : Var Aménagement Développement au nom et pour le compte du CD83

Organisation qui signe le marché : Var Aménagement Développement au nom et pour le compte du CD83

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 3,272,620.63 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : TERRITOIRE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre lot 03

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 840,332 Euro

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Marché lot 3

Date de conclusion du marché : 12/11/2025

Organisation qui signe le marché : Var Aménagement Développement au nom et pour le compte du CD83

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS GFC

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre lot 05

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur de l'offre : 535,363.52 Euro

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Marché lot 5

Date de conclusion du marché : 12/11/2025

Organisation qui signe le marché : Var Aménagement Développement au nom et pour le compte du CD83

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Groupement M.T.O.B. / M.C.C.M.B.

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre lot 06

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Valeur de l'offre : 569,881.2 Euro

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Marché lot 6

Date de conclusion du marché : 12/11/2025

Organisation qui signe le marché : Var Aménagement Développement au nom et pour le compte du CD83

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARL GER83

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre lot 07

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Valeur de l'offre : 620,343.38 Euro

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Marché lot 7

Date de conclusion du marché : 22/10/2025

Organisation qui signe le marché : Var Aménagement Développement au nom et pour le compte du CD83

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SNEF

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre lot 08

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

Valeur de l'offre : 289,367.9 Euro

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Marché lot 8

Date de conclusion du marché : 22/10/2025

Organisation qui signe le marché : Var Aménagement Développement au nom et pour le compte du CD83

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SDCI

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre lot 09

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

Valeur de l'offre : 405,332.63 Euro

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Marché lot 9

Date de conclusion du marché : 12/11/2025

Organisation qui signe le marché : Var Aménagement Développement au nom et pour le compte du CD83

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : B AGENCEMENT

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre lot 11

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0010

Valeur de l'offre : 12,000 Euro

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Marché lot 11

Date de conclusion du marché : 20/11/2025

Organisation qui signe le marché : Var Aménagement Développement au nom et pour le compte du CD83

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Var Aménagement Développement au nom et pour le compte du CD83

Numéro d'enregistrement : 32915776300028

Ville : Toulon

Code postal : 83056

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : jb.arene@vad83.eu

Téléphone : 0494039595

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

Organisation qui exécute le paiement

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TERRITOIRE

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 47901629700042

Ville : MARSEILLE

Code postal : 13011

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SAS GFC

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 51539143100035

Ville : FREJUS

Code postal : 83600

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0004

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Groupement M.T.O.B. / M.C.C.M.B.

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 81928477900033

Ville : LIVRY GARGAN

Code postal : 93190

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0005

8.1 ORG-0005

Nom officiel : SARL GER83

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 88021261800016

Ville : LA GARDE

Code postal : 83130

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0006

8.1 ORG-0006

Nom officiel : SNEF

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 05680065902037

Ville : LA SEYNE SUR MER

Code postal : 83500

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0007

8.1 ORG-0007

Nom officiel : SDCI

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 80831597200022

Ville : DRAGUIGNAN

Code postal : 83300

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0008

8.1 ORG-0008

Nom officiel : B AGENCEMENT

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 90376011400020

Ville : FREJUS

Code postal : 83600

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0010

8.1 ORG-0009

Nom officiel : Tribunal Administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : 130 005 259 00010

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 19028427-7a5e-4f4e-bd72-5f9fc87a3b2a - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/01/2026 à 10:03

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/01/2026